

Evelyne COURSOL

Venelles En Vie

> Notre programme pour Venelles

*Avec toute mon énergie
ensemble pour Venelles*

Evelyne Coursol



Ensemble voir plus loin, commencer aujourd'hui !



> SOMMAIRE

- 3 > EDITORIAL
- 4-5 > PRESENTATION DE LA LISTE
- 6-7 > DEMOCRATIE ET CITOYENNETE - *Des projets élaborés dans la concertation et le dialogue*
- 8-9 > AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - *Une véritable Politique de l'Habitat*
- 10-11 > AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - *Equipements et travaux*
- 12-13 > AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - *Environnement*
- 14-15 > AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - *Transport*
- 16-17 > PETITE ENFANCE - SCOLAIRE - JEUNESSE
- 18-19 > PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE
- 20-21 > ASSOCIATIONS
- 22 > CULTURE
- 23 > PARC MUNICIPAL - *Un lieu de sport, de culture et de loisirs pour tous*
- 24-25 > SOLIDARITES SOCIALES ET INTER-GENERATIONNELLES
- 26-27 > SECURITE
- 28 > DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
- 29 > FINANCES
- 30 > VIE DE LA CITE
- 31 > CHARTE INTERCOMMUNALE



Nous voici à quelques semaines d'un choix majeur pour la vie locale : les élections municipales des 9 et 16 mars 2008.

Je vous présente aujourd'hui mon équipe. Avec ces femmes et ces hommes motivés, j'ai voulu réunir pour Venelles des compétences, de l'expérience, du dynamisme et le renouveau de la jeunesse. Cette équipe s'est construite et renforcée au fil de ces derniers mois dans l'élaboration d'un projet qui exprime la volonté forte de mener une politique concrète dans le dialogue et l'ouverture, au plus près du quotidien des Venellois. Ce projet est ambitieux. Il se déclinera sur le court, le moyen et le long terme, car l'avenir d'une ville se conçoit dans la durée.

Je veux avec mon équipe :

- > M'engager dans l'organisation d'une gestion municipale fondée sur les forces de la démocratie représentative et de la démocratie participative,
- > M'engager vers un aménagement cohérent et concerté du territoire communal dans un contexte de coopération intercommunale pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain,
- > M'engager à rendre à Venelles son attractivité et son dynamisme culturels et économiques,
- > Agir pour créer des liens solidaires et inter-générationnels,
- > Agir pour répondre aux besoins des Venellois en terme de logements, de transports, d'accueil des enfants, de qualité de vie et de sécurité des plus âgés et des plus fragiles,
- > Agir avec les jeunes pour qu'ils aient envie d'être citoyens à part entière de Venelles,
- > Agir avec vous dans une démarche de développement solidaire et durable.

Voilà le projet que je porte et l'ambition que j'ai pour notre ville. Je vous propose de les partager et de les vivre ensemble demain à Venelles.

Evélyne Cousol



Jacques LEGAIGNOUX : 43 ans, marié, 2 enfants, Venellois depuis trois ans. Ingénieur au ministère de l'Ecologie du développement et de l'aménagement durables, au CETE (Centre d'études techniques de l'Équipement) Méditerranée implanté aux Milles, je dirige une division qui travaille sur les transports, la voirie et les déplacements urbains. Séduit par la richesse de la commune en équipements publics, commerces, activités et vie associative, je me suis aussi rendu compte que celle-ci devait peu à l'équipe municipale en place aujourd'hui. Motivé par l'action publique, avec des convictions de gauche solidement ancrées, j'ai décidé de m'engager auprès d'Evelyne Coursol et de son équipe pour donner un nouveau dynamisme à Venelles, en prenant réellement en compte les besoins et les attentes de l'ensemble des Venellois.



Marie-Dominique SANTARELLI : 56 ans, 2 enfants, Venelloise depuis 17 ans, directrice de communication à la Mairie de Venelles de mars 1994 jusqu'en 2001, actuellement directrice de cabinet dans une collectivité locale voisine. Passionnée depuis toujours par la Politique dans son sens noble et très attachée au Service Public, j'ai voulu aujourd'hui rejoindre Evelyne Coursol et son équipe pour travailler ensemble dans une démarche de transversalité et de cohésion où la solidarité, l'écoute et le respect de chacun seront les axes forts de notre mission.



Pierre MORBELLI : 65 ans, né à Aix, marié, père de 5 enfants et 8 petits enfants, Chef d'entreprise retraité, Ancien conseiller et président du tribunal des Prud'hommes d'Aix en Provence pendant 26 ans. Fondateur et Président de Chainegaz France (Manager de 3000 Sociétés) et d'Eurogaz services pour l'Europe. Elu municipal depuis 1977 et ancien Maire de Venelles de 1989 à 2001. Co-fondateur et Vice-président de la Communauté de Communes du Pays d'Aix. Président ou fondateur de nombreuses associations. Toujours aussi motivé pour Venelles et ma Provence.



Marie-Pierre PEYROU épouse BONHOMME : maman de trois enfants, Venelloise depuis 15 ans, Directrice et Professeure des écoles, Masseur kinésithérapeute, Mes engagements : Représentante du personnel (CFDT) Créatrice d'une crèche parentale. Mes coups de cœur : Co-créatrice d'une société, Trésorière d'une association ACE (Association Culturelle d'Éguilles) pendant 4 ans. Membre de la FCPE. Mon travail de directrice a fini par me démontrer que les décisions municipales étaient lourdes de sens pour notre vie quotidienne. J'ai donc proposé à Evelyne Coursol mon énergie et mon temps pour travailler à ses côtés dans une équipe municipale porteuse de valeurs d'équipe, de solidarité et de développement durable.



Jean-Louis MARTINEZ : 55 ans, marié, père de trois enfants, Venellois depuis 1977. Cadre d'une entreprise publique (ex Charbonnages de France), je suis actuellement en congé de fin de carrière. J'avais en charge la gestion du patrimoine foncier et immobilier de cet établissement dans le sud/est. Si je m'engage aujourd'hui dans la politique locale de notre commune, c'est pour participer, avec Evelyne et son équipe, à l'élaboration et à la mise en place d'un développement durable à Venelles. Ce superbe projet doit être entrepris dès à présent si nous voulons préparer Venelles pour les générations actuelles et futures.



Yolande MALLEGOL : 57 ans, un enfant, Venelloise depuis 13 ans, Enseignante spécialisée dans un RASED comme rééducatrice à Aix. J'ai toujours pratiqué des sports de compétition, passionnée de théâtre. Ex-trésorière de l'AREN 13 (association des rééducateurs des BDR). Mes convictions sont profondément ancrées à gauche. Mes valeurs sont celles de la tolérance, du partage, de la culture et du développement de soi en harmonie et dans le respect de l'autre. Aujourd'hui, j'ai décidé de donner une autre dimension à ces aspirations en les mettant au service de mes concitoyens. C'est pourquoi je m'engage en toute confiance et en toute lucidité avec Evelyne Coursol et son équipe.



Jean-Yves SALVAT : 35 ans, Venellois depuis toujours, Conseiller financier au Crédit Agricole Alpes-Provence et secrétaire du Comité d'Entreprise. Engagé syndicalement (conseiller national de SUD) et politiquement (PS), également arbitre de basket, membre du Comité Directeur du VBC, je me suis toujours impliqué dans la vie de la commune. Mes convictions de gauche ont été séduites par la personnalité d'Evelyne Coursol. J'ai donc décidé de travailler avec elle et son équipe pour redynamiser Venelles et particulièrement le monde associatif.



Anna Palfrey-Miquel : 43 ans, Venelloise depuis deux ans et active dans l'équipe de Venelles pour Vous. Côté famille, je suis mariée avec trois enfants. Côté travail, je suis formatrice et traductrice. Côté associations, je suis présidente de la FCPE du collège Saint Eutrope. Conseillère municipale dans la ville où j'ai habité précédemment, j'ai voulu rejoindre ici, les personnes qui me paraissent incarner l'avenir de Venelles. J'ai rencontré des femmes et des hommes passionnés et passionnants, et c'est avec un très grand plaisir qu'aujourd'hui, je fais partie de l'équipe d'Evelyne Coursol.



Alain GROMIER : 63 ans, marié, père de 2 enfants et 4 petits enfants, Venellois depuis 1977, Chef d'entreprise retraité, militant associatif et syndical, président du V.P.A.M. Passionné de voile, de marche et de montagne, j'ai toujours été intéressé également par la vie locale. Je m'engage aujourd'hui auprès d'Evelyne Coursol et de son équipe pour apporter mon expérience et ma connaissance du village.



Monique POUPAUD : Arrivée à Venelles en 1970, j'y ai tout d'abord exercé mon métier d'artisan avant de me consacrer à mes deux enfants nés en 1982 et 1984. J'ai pratiqué de nombreuses années du volley en compétition. Engagée depuis toujours dans le milieu associatif aixois puis venellois. Aujourd'hui, à 55 ans, j'ai envie d'utiliser toute cette énergie et cette disponibilité pour améliorer la vie dans notre commune, au sein d'une équipe où je retrouve en chacun la même passion. J'ai toujours recherché l'action et l'efficacité. Avec Evelyne, je sais que nous y arriverons tous ensemble.



Gérard L'HEVEDER : 61 ans, 2 enfants, Aiguilleur du ciel retraité. Engagé au PS depuis les années 70, j'ai été adjoint à la Vie Associative à Venelles de 1991 à 2001, puis conseiller municipal d'opposition de 2001 à aujourd'hui. L'animation du village et le relationnel m'intéressent toujours autant. J'ai voulu intégrer l'équipe d'Evelyne Coursol pour apporter mon expérience aux plus jeunes qui doivent prendre désormais le relais et les accompagner sur cette route difficile mais passionnante.



Nathalie LEROUGE épouse LEGAIGNOUX : Je suis mariée, mère de deux enfants, j'ai 43 ans et suis directrice d'école élémentaire à Aix. Arrivée à Venelles avec ma famille, il y a trois ans, je me suis immédiatement sentie bien dans notre ville. Poussée par le contexte politique national, je m'inscris à la section locale du PS. Au fil des mois, au contact de Venellois qui m'ont raconté leur ville, mon désir de m'investir pour Venelles n'a fait que grandir. C'est pourquoi, je m'engage aujourd'hui aux côtés d'Evelyne Coursol et de son équipe, avec la volonté ferme et sincère d'être à l'écoute des Venellois, d'être au service de Venelles, et de faire avec vous, à notre échelon municipal, la politique autrement.



Rémy PELEGRIN : 36 ans, une épouse investie dans le secteur associatif venellois et 3 enfants. Venellois depuis 32 ans. Mes études d'ingénieur et mon travail de technico-commercial dans le secteur médical nous ont éloignés de Venelles mais très rapidement, le désir de venir nous y installer a été le plus fort. Cela ne fut pas facile... Aujourd'hui, je suis responsable d'une équipe de 10 conseillers au sein de l'A.N.P.E du bassin d'Aix-Gardanne et je coordonne leur activité en lien avec les demandeurs d'emploi, les employeurs et les partenaires sur le champ de la formation et de l'emploi. J'ai rejoint la liste d'Evelyne Coursol pour sortir la commune de l'immobilisme actuel qui pénalise chaque Venellois. Faire en sorte que les talents qui la composent soient reconnus et valorisés à leur juste valeur en conservant toujours en tête l'intérêt collectif et le lien social dans le respect des lois et de la protection de l'environnement.



Isabelle DESFONTAINE épouse ORFILA : 45 ans, mariée, 3 enfants, professeure et directrice d'école, sans étiquette. Ingénieur de formation, j'ai changé de cap professionnel après un congé parental, pour m'investir dans un métier de contact et de transmission. Venelloise depuis 19 ans, j'en ai eu assez d'attendre dans mon coin que les choses bougent et j'ai maintenant envie de participer et d'agir pour une nouvelle dynamique de gauche dans ma ville. Je suis persuadée que l'équipe d'Evelyne saura apporter un nouvel enthousiasme et une vraie volonté de solidarité à Venelles.



Marc ANDUJAR : 41 ans, 3 enfants, professeur d'économie et gestion à Aix-en-Provence. J'ai longtemps exercé des responsabilités dans le monde associatif sportif en tant qu'entraîneur et dirigeant à l'Aix UC Volley et au VVB. J'ai décidé de prendre part au projet de l'équipe Venelles en Vie, un projet qui se veut audacieux, innovant et porteur des valeurs auxquelles je suis sensible : l'humanisme et le progrès social. Je crois fermement qu'Evelyne Coursol dispose de toutes les qualités pour diriger notre commune, c'est-à-dire une véritable capacité à créer l'adhésion, à motiver et impliquer son équipe, mais également une nouvelle conception de l'exercice du pouvoir, avec un partage de l'acte de décision et de réflexion. Ma volonté est de m'engager auprès d'Evelyne dans un mandat qui sera placé sous le signe de l'exigence, du respect mutuel et de la volonté de servir notre commune.



Véronique PINSON : 35 ans, Venelloise de souche. Ma famille est enracinée à Venelles depuis le XVI^e siècle. J'ai grandi ici, en même temps que mon village. Aujourd'hui je travaille en tant qu'assistante de production dans notre commune et c'est ma fille qui grandit ici à son tour. Devenue une petite ville, Venelles se doit maintenant de s'épanouir pour et par ses habitants. Car ce sont bien les Venelloises et les Venellois qui doivent être au centre ici. Et c'est pourquoi je suis fière et enthousiaste d'être auprès d'Evelyne Coursol pour mener à bien notre projet concret de développement responsable et solidaire.



Dominique TOURNIE : 51 ans, marié, deux enfants de 20 et 16 ans. Dans la région aixoise depuis 1976 et Venellois depuis 15 ans, Intendant du CFA du Pays d'Aix jusqu'en 2007. Acteur du monde associatif avec des participations à la FCPE, comme Trésorier des écoles sur Venelles et président de la FCPE du Collège Saint- Eutrope pendant un an. Membre du bureau de l'association "Venelles Environnement", avec participation, entre autre, à l'élaboration de la Charte de l'Environnement du Pays d'Aix. Après 7 ans de politique inappropriée, je souhaite aider à la remise en marche en avant de notre Commune au sein de la Communauté aixoise, dans une liste où passion et raison se conjuguent harmonieusement !



Michèle LUCKAS épouse GAUTIER : 59 ans mariée, un enfant, Venelloise depuis 1977, Professeure agrégée d'EPS au lycée Vauvenargues à Aix-en-Provence. Militante syndicale au SNEP FSU membre des Bureaux académique, départemental et national. Je me reconnais dans les valeurs portées par Evelyne, je souhaite apporter mon expérience professionnelle et syndicale au service des Venellois.



Jean BERGONZI : 68 ans, marié, deux enfants, Venellois depuis 1977. Ingénieur retraité de l'Aviation Civile. Chargé des affaires aéronautiques au Ministère de la Coopération, puis Conseiller technique de la Direction Générale de l'Agence de la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et Madagascar (ASECNA), mes fonctions m'ont amené à participer à de nombreuses réunions internationales. Elu conseiller municipal en 1989 sur la liste de Pierre Morbelli. Aujourd'hui, un nouveau défi se présente avec l'aménagement du territoire de la commune pour les années à venir. Je milite pour qu'il soit conduit en y associant les forces vives de Venelles, dans le cadre du développement durable et solidaire, avec notamment, la poursuite de la politique sociale engagée en 1989 par la réalisation d'une structure médicalisée et d'accueil de jour. L'engagement fort d'Evelyne Coursol et de son équipe pour la mise en œuvre de cette politique m'a décidé à les rejoindre.



Marie-Dominique CRISTOFINI épouse ALBALADEJO : 43 ans, mariée, un enfant. Venelloise depuis 15 ans. Issue d'une famille aux revenus moyens travaillant pour l'éducation nationale, mes parents m'ont donné le sens des valeurs et m'ont appris à respecter et à aider mon prochain. Un parcours professionnel très polyvalent où je me suis toujours impliquée pour les autres (aides aux salariés, comité d'entreprise). Maintenant et ce depuis quelques années, je me suis mise au service de personnes âgées. J'œuvre aussi pour des causes humanitaires.



Jean MAYER : 56 ans, marié, 1 enfant, Venellois depuis 2002. Technicien de sécurité, je suis militant politique et associatif, engagé dans la vie syndicale depuis toujours. Très inquiet pour l'avenir de mes proches, je veux m'engager auprès d'Evelyne pour aider à améliorer la vie de mes concitoyens au quotidien.



Laurence BARTHOUX : 49 ans, divorcée, Venelloise depuis 17 ans, mère de quatre enfants (adolescents). Directrice d'école en quartier sensible (Aix), ancienne infirmière, impliquée dans de nombreuses actions de prévention (sécurité routière, premiers secours, actions en faveur des enfants en difficulté), passionnée de sport et de communication, je suis profondément attachée aux valeurs portées par la liste d'Evelyne.



Patrice CAMPAN : 40 ans et Venellois depuis ma naissance. Scénariste et spécialiste en écritures audiovisuelles et multimédias depuis près de vingt ans. Je veux m'impliquer complètement dans l'équipe d'Evelyne avec mes compétences et mes idées dans les domaines de la culture et de la communication, et y associer, grâce à la nouvelle forme de gouvernance mise en place, l'ensemble des acteurs culturels locaux et toutes les compétences nécessaires. L'ambition des actions mises en place sera de faire de Venelles une référence culturelle, patrimoniale et de développer de nouvelles formes de communication (Internet, vidéo, TNT...) au service et pour le plus grand nombre.



Armelle ANNE : 52 ans, 3 enfants, Venelloise depuis 1993. Après avoir été infirmière pendant 10 ans, je suis actuellement professeur des écoles depuis 13 ans dans la communauté du Pays d'Aix et à Venelles depuis 3 ans, où je travaille aux côtés d'Evelyne Coursol. J'ai pu ainsi apprécier son enthousiasme et son esprit d'entreprise. Ayant toujours œuvré dans le secteur social, je désire apporter ma compétence en matière d'écoute, d'accompagnement, de construction de chacun et participer au renouveau de Venelles.



Christian BONHOMME : 58 ans, marié, père de 4 enfants. Docteur en Physique Nucléaire - Ingénieur en Génie Atomique - Conseiller en Criticité auprès de la CEE de 1982-1985 - Ingénieur - Chercheur au CEA de Cadarache - Professeur à l'IUT d'Aix en Provence - Créateur du logiciel de Commerce Electronique Gulliver.com. Mes Engagements : Vice-Président de la FCPE de 1982-1985, Conseiller Informatique auprès du Député Maire PS de Quétigny de 1982-1985. Evelyne Coursol représente mes profondes convictions de gauche et c'est pour celles-ci que j'ai décidé d'intégrer sa liste de Conseillers Municipaux.



Annie GUILLEMIN épouse LAUGERO : mariée, 3 enfants, habitant Venelles depuis 1984, retraitée de la fonction publique où j'ai exercé en tant que sage-femme dans le milieu hospitalier et ensuite dans un service de PMI au sein du Conseil général. Actuellement j'exerce une activité en tant que bénévole au sein d'un club du 3^{ème} âge. Je poursuis une formation de culture générale à l'Université du Temps disponible. J'ai envie de me consacrer le plus possible au bien être de mes concitoyens et surtout des personnes âgées.



Fabrice SAINT-VANNE : 50 ans, deux enfants 21 et 23 ans, Venellois depuis 5 ans. Ingénieur management des risques dans les domaines de la sûreté et de l'environnement pour l'ensemble des aménagements. Pratiquant plusieurs sports, aviron, vélo, ski de fond. Investi dans les structures associatives sportives, notamment en tant que Président du club d'aviron de Saint-Cassien, membre du CA de la ligue d'aviron de la Côte d'Azur, dans le domaine culturel, membre du conseil d'administration de la FRMJC de la région PACA pendant 6 ans et Président de la MJC de Montauroux. Mon engagement militant s'est traduit par des responsabilités syndicales à la CFDT jusqu'en 1998 et depuis fin 2006, j'ai adhéré au parti socialiste à la section de Venelles. La liste conduite par Evelyne Coursol s'inscrit dans mes choix de société et la reconnaissance de valeurs communes. Son énergie au service de la municipalité ne peut que servir l'intérêt général.



Christine METTON : Infirmière DE, mariée, 3 enfants, Venelloise depuis 1987. Mes motivations : Accompagner cette liste d'Amis et apporter ma passion pour la vie Sportive et Associative de Venelles

DEMOCRATIE ET CITOYENNETE

Des projets élaborés dans la concertation et le dialogue

> Proposition d'organisation du Comité de Développement Durable et Solidaire

CONSTAT :

La rencontre du "Venelles de l'Environnement", organisée le 25 novembre 2007, à laquelle nous avons largement participé, a permis de confirmer l'urgence et l'ampleur du travail qui est à accomplir pour déboucher sur des actions concrètes. On peut toutefois se demander pourquoi l'équipe en place a attendu trois mois avant les élections pour organiser cette journée.

→ OBJECTIFS

> Organiser la gouvernance et la démocratie locale participative :

Permettre ainsi, à tous les acteurs de la Commune d'exercer leur responsabilité citoyenne en participant aux choix qui vont dans le sens de l'intérêt général.

> Inscrire les projets pour Venelles dans une démarche de Développement Durable et Solidaire.

> Rendre compte de la politique municipale aux Venellois.

> Mener une politique cohérente et globale pour l'avenir de Venelles dans le Pays d'Aix.

→ ACTIONS

> Réunir dès le début du mandat, toutes les structures représentatives des Venellois. Celles-ci, préfigurant le Comité de Développement Durable et Solidaire définiront sur proposition des élus :

- le rôle du Comité,
- sa composition,
- ses modalités de fonctionnement.

> Elaborer les priorités de l'Agenda 21*, pour préserver l'équilibre social, environnemental et économique de notre commune pour les 20 années à venir.

> Mettre en place des bilans de mandat réguliers.

> Défendre efficacement les intérêts de la commune auprès de la C.P.A. dans le cadre d'une politique de Développement Durable et Solidaire pour :

- les logements,
- les transports,
- le développement économique et social,
- les infrastructures,
- les déchets.

*Agenda 21 : Plan d'actions concrètes et adaptées aux besoins locaux dans le cadre du Développement Durable et Solidaire.

Notre volonté est d'instaurer une véritable démocratie locale participative. Cette nouvelle gouvernance est fondamentale pour s'engager sur la voie du Développement Durable et Solidaire. Cette démarche partenariale entre les élus, les entreprises, les associations et les citoyens, permettra de travailler ensemble à l'élaboration des projets, des actions.

CONSEIL MUNICIPAL
et
Commissions Municipales



Comité de Développement Durable et Solidaire

Ses Missions

- Participer aux travaux d'élaboration d'un Agenda 21 local.
- Défendre une vision globale et cohérente du territoire communal dans le sens de l'intérêt général.
- Enrichir les projets du Conseil Municipal par des propositions.
- Participer à leur suivi.
- Coordonner les réflexions des groupes de travail.

Une instance de coordination



Groupe de travail thématique :
Développement Economique -
Emploi-Solidarités.

Groupe de travail thématique :
Aménagement de l'Espace
Communal.

Groupe de travail thématique :
Développement et Valorisation
de la Vie de la Cité.

Nous voulons :

- Enrichir la démocratie représentative par la démocratie participative.
- Créer des synergies entre tous les acteurs de la Commune dans une vision globale et responsable de l'intérêt général.

Ce Comité de Développement Durable et Solidaire sera un organe consultatif, qui assurera le lien entre la Société Civile et les décideurs politiques.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Une véritable Politique de l'Habitat

CONSTAT :

> Dans un contexte très tendu du marché immobilier, il est aujourd'hui très difficile de se loger à un coût compatible avec des revenus modestes et moyens, en location comme en accession.

> Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la commune (P.A.D.D.)** a déterminé principalement deux nouvelles zones à urbaniser où 1000 à 1100 logements seront à construire dans les 10/15 années à venir, y compris les logements sociaux et intermédiaires.

- la zone Nord/Est appelée ITER : quartier Font-Trompette, chemin de Fontcuberte, quartier du Barry.
- la zone Sud-Ouest : Violaine, le Vallon des Faurys, le Grand Puits.

→ OBJECTIFS

> Engager une réelle politique de l'Habitat.

> Offrir au plus grand nombre la perspective d'un parcours allant de la location à l'accession à la propriété.

→ ACTIONS

> Agir dès le début du mandat pour approuver le **PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)** dans l'année.

> Garder la maîtrise de toutes les opérations à l'aide de cet outil fondamental, le P.L.U.

> Donner pour des raisons de facilité et donc de rapidité de réalisation (relief favorable, terrains peu parcellisés,...) la priorité à la zone Sud/Ouest (Violaine, le Vallon des Faurys, le Grand Puits).

> Proposer des logements diversifiés adaptés à la solvabilité et aux besoins spécifiques des ménages :

- Logements sociaux et intermédiaires :
 - > en location privée et publique,
 - > en accession à la propriété.
- Logements haut de gamme.



→ OBJECTIFS

> Faciliter l'accès au logement pour les jeunes, garants de la dynamique de la cité et adapter l'offre à nos anciens.

> Répondre à l'accroissement de la durée de vie.

> Economiser l'espace et respecter l'environnement naturel et agricole.

> Privilégier la qualité architecturale et urbanistique.

→ ACTIONS

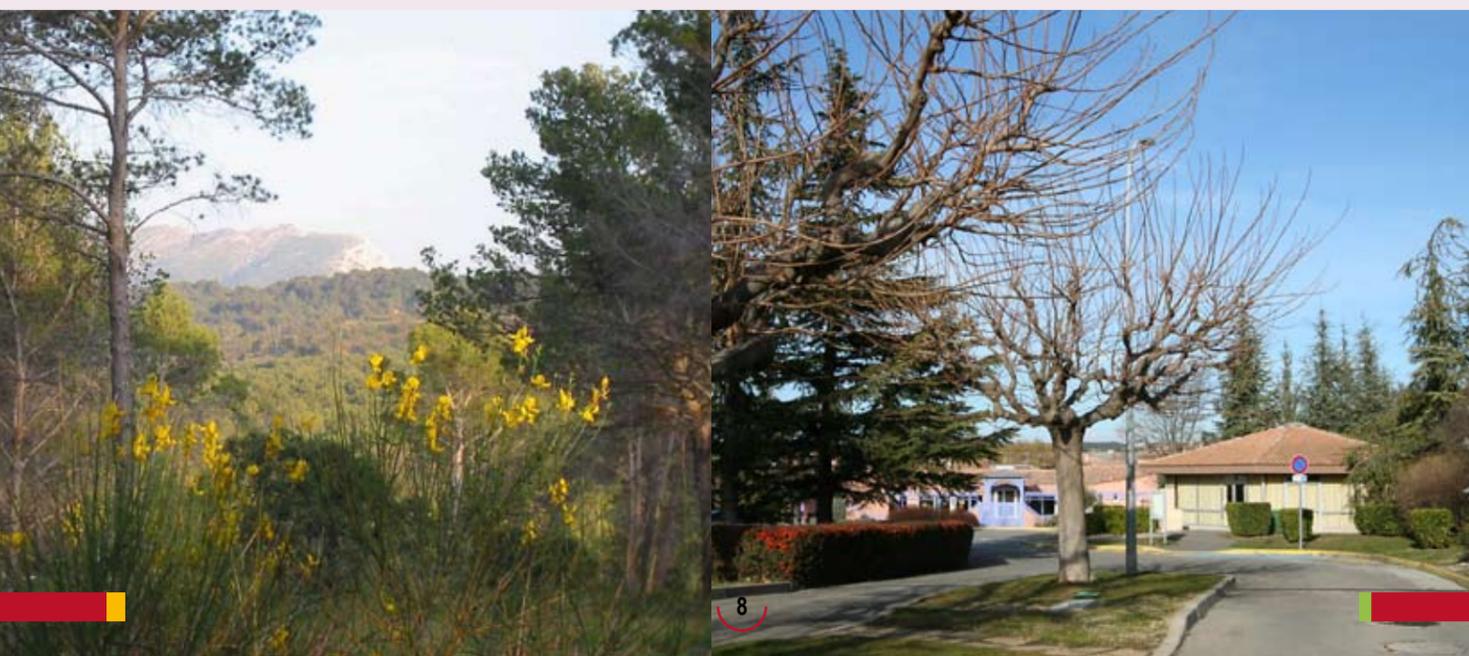
> Réaliser des logements adaptés :

- à la taille des ménages (accroître l'offre de petits logements).
- aux besoins spécifiques des personnes âgées, des personnes handicapées (adaptation technique des logements, localisation près des centres, structures collectives, ...).

> Créer à Venelles une structure adaptée aux besoins du 4^{ème} âge et des personnes dépendantes (maison médicalisée, accueil de jour).

> Offrir des logements qui associent petits collectifs, semi collectifs, individuels groupés, individuels, en continuité avec le tissu urbain existant.

> Concevoir les nouveaux quartiers dans le respect des objectifs de qualité environnementale, promouvoir les énergies renouvelables et les éco-quartiers.



Nous mènerons une politique volontariste de l'habitat, conforme aux principes du développement durable.

Nous favoriserons la mixité générationnelle et sociale.

Nous réaliserons de nouveaux quartiers, véritables projets d'ensemble, qui respecteront l'harmonie de notre village provençal.

Nos projets seront soumis en amont au Comité de Développement Durable et Solidaire et feront l'objet d'une large information et concertation avec l'ensemble des Venellois.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Equipements et travaux

CONSTAT :



OBJECTIFS

CENTRE VILLE

> Marquer l'entrée du centre ville de Venelles par une identité forte.

> Faire de ce lieu une vitrine de Venelles et du Pays d'Aix.

> Aménager les arrêts de bus du centre ville.

> Faciliter l'accès aux commerces et aux services.

> Réaménager des locaux publics.

ACTIONS

> Le terrain des Michelons (derrière la station essence BP), du fait de son emplacement privilégié, à l'entrée du village, répondra à sa vocation d'espace d'activités, avec notamment :

- un hôtel de 50 à 60 chambres avec salles de réunion pour séminaires,
- une maison médicalisée,
- quelques logements,
- des commerces locaux,
- des espaces verts avec une place, une fontaine.

L'opération pourra être engagée rapidement, compte tenu de la maîtrise foncière du terrain par la commune.

> Arrêts bus près de la Poste :

- Création d'un nouvel arrêt dans le sens Aix-Venelles.
- Création d'une halte-bus à partir de l'équipement existant, en le prolongeant de trente mètres le long de l'ex RN96, et en l'aménageant de manière conviviale avec affichage de toutes les infos : horaires, trajets, compagnies,...
- Création d'un parking à vélos.
- Aménagement paysager du site.

> Parkings :

- Création d'un parking relais pour le covoiturage, pour les stationnements "journée" (derrière la déchetterie), qui pourra accueillir aussi les bus spécifiques et occasionnels (sports, voyages,...).
- Réaménagement de l'Allée du Parc avec la création de nouvelles places de stationnement en conservant le jeu de boules et le cheminement piéton.

> Requalification de la Salle des fêtes actuelle :

Notre projet d'une Salle de spectacles au Parc des Sports et des Loisirs libèrera une surface supplémentaire et utile pour d'autres activités au cœur de la ville.

OBJECTIFS

VENELLES LE HAUT

> Rendre son cachet au vieux village en valorisant son patrimoine.

AUTRES QUARTIERS

> Faire de chaque quartier un lieu de vie.

> Créer des liaisons entre les quartiers.

LE PARC DES SPORTS ET DES LOISIRS

Son espace clos, sa situation géographique et son cadre exceptionnel sur un terrain communal de plus de cent hectares, en font un lieu privilégié.

> Equiper notre Parc des Sports et des Loisirs.

> Réalisations à moyen terme.

> Réalisations à long terme : les études concernant ces projets seront lancées rapidement.

ACTIONS

UNE REHABILITATION AMBITIEUSE

- Poursuivre la réfection des voiries,
- Enfouir toutes les lignes aériennes.
- Restaurer l'ancienne Mairie.
- Améliorer l'environnement du moulin.
- Engager une politique de réfection des façades et de réhabilitation des ruines.
- Etudier la reconstruction du corps de l'église en supprimant le réservoir d'eau pour accueillir un musée, un lieu de rencontre, ...

> Concertation avec les habitants pour améliorer ou créer de nouveaux équipements en fonction de leurs besoins (maisons de quartiers, aires de jeux,...).

> Poursuite de l'étude et de la réalisation de l'aménagement de la rue du Claou.

> Transport, chemins piétonniers, pistes cyclables.

> Nous lancerons les travaux qui ont trop longtemps attendu, après avoir obtenu les engagements financiers (C.P.A., Région, Conseil Général,) :

- Agrandissement du site clos,
- Ajouter une salle attenante à une des salles des sports,
- Réaménager l'entrée : clôture, parkings,
- Développer l'accueil : buvette, snack,
- Améliorer la salle polyvalente : gradins, lieu de stockage de matériels, vestiaires,
- Recouvrir d'une pelouse synthétique le terrain principal de football,
- Rénover la piste d'athlétisme et le sautoir,
- Créer le siège du club de football en surélevant le vestiaire,
- Créer un espace beach - volley et un parcours de BMX,
- Créer un deuxième jardin de jeux pour les petits,
- Réaliser un mur d'escalade d'initiation.

> Pour que les Venellois profitent pleinement de cet espace privilégié, nous engagerons en association avec les collectivités territoriales et sur le long terme, la création d'un complexe comprenant :

- Une Maison des Associations,
- Un Centre Aéré,
- Une Salle de spectacles,
- Une Piscine financée et entretenue par la C.P.A.,
- Une troisième Salle de Sports en partenariat avec la C.P.A.

Ce projet d'ensemble sera conçu dans un souci d'économie d'espace et de manière à permettre une utilisation polyvalente et rationnelle de ses équipements.

Ce projet global et ambitieux pour notre Ville fera l'objet d'une large concertation, d'une étude technique, d'une étude financière approfondie et d'un investissement étalé. Nous défendrons la prise en charge par la C.P.A. des projets dont les financements dépendent de ses compétences. Nous solliciterons les collectivités territoriales, l'Etat et l'Europe pour les subventions nécessaires à la réalisation de nos actions.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Environnement

CONSTAT :

Le centre d'apport volontaire, l'enfouissement des réseaux, le développement du réseau de gaz naturel et le tri sélectif ont été mis en place entre 1989 et 2001. Depuis, seules des actions ponctuelles ont été réalisées dans le domaine de l'environnement, en bref, une politique de l'environnement nettement insuffisante !

→ OBJECTIFS

> Mettre en valeur notre patrimoine forestier qui représente 45 % de la surface de la commune.

> Préserver des espaces naturels.

> Préserver l'espace agricole.

> Valoriser les atouts naturels dans notre espace urbain.

→ ACTIONS

> Agir pour la prévention des incendies par la création de zones coupe-feux en particulier au nord-ouest de la commune et par le débroussaillage respectueux pour la faune et la flore dans les zones boisées
> Favoriser le développement de la filière bois.
> Redonner vie au sentier botanique et au parcours d'orientation.
> Créer des pistes cavalières et développer des sentiers de randonnées en accord avec le Conseil Général.
> Instaurer un pastoralisme réglementé en forêt.
> Maintenir des zones de forêt "sauvage" pour préserver le milieu de vie de nombreuses espèces animales et végétales.

> Respecter les bois classés sur l'ensemble de la commune et notamment sur la zone sud-ouest.

> Conserver l'espace agricole à l'Est de l'autoroute.

> Aménager les rives de la Touloubre et réaliser un cheminement piétonnier avec aires de repos et de pique nique.

→ OBJECTIFS

> Faciliter les gestes éco-citoyens.

> Améliorer la collecte des déchets.

> Lutter contre la nuisance visuelle des affichages sauvages.

> Intégrer la dimension historique du vieux village dans la dynamique du Venelles contemporain.

> Conserver l'aspect naturel du parc municipal des sports et des loisirs.

→ ACTIONS

> Mener une démarche éco-responsable dans les bâtiments municipaux.
> Promouvoir et favoriser une attitude éco-citoyenne des Venellois par des campagnes de sensibilisation.

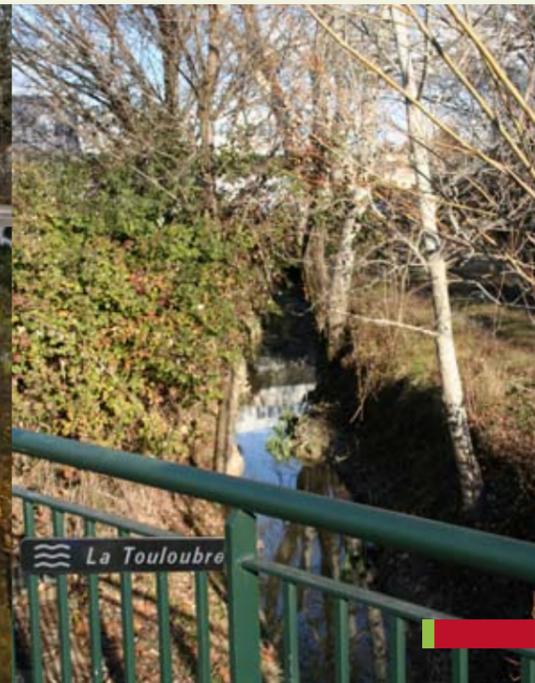
> Œuvrer auprès de la C.P.A. pour relancer et remettre en place la collecte quadri-flux, véritable tri sélectif, (qui a disparu avec l'accord des élus actuels de la C.P.A.).

> Faire respecter la réglementation.
> Améliorer le plan de signalisation locale.
> Augmenter le nombre de panneaux "Expression libre" pour lutter contre l'affichage sauvage.

> Mettre en valeur le patrimoine architectural (cf. page Equipement-travaux).

> Regrouper les aménagements futurs autour de l'existant pour préserver ce cadre boisé, poumon vert de notre village et maintenir ses qualités uniques pour le sport et la détente en famille.

Nous nous engageons à mener une politique globale et suivie en utilisant la charte de l'environnement adoptée par l'ensemble des communes de la C.P.A., comme outil et guide à moyen et long terme.



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Transport

CONSTAT :

Venelles, comme les autres communes de la C.P.A, souffre d'un réseau routier saturé et le réseau de transport en commun est largement insuffisant. Certes le nombre de liaisons avec Aix a augmenté ces dernières années, mais la qualité du service offert reste médiocre. Aujourd'hui, à l'heure du bilan de la majorité actuelle et du Venelles de l'Environnement, force est de constater que l'essentiel reste à faire sur la commune.

→ OBJECTIFS

> Mieux relier Venelles aux communes et pôles économiques aux alentours par les transports en commun.

> Rendre enfin sa gare à Venelles et en faire un pôle accessible par tous les modes de déplacements.

→ ACTIONS

> Développer les relations en car avec les communes proches dont Pertuis.
> Augmenter les fréquences avec Aix, en instaurant une grille d'horaires facile à mémoriser et affichée dans tous les arrêts de bus.
> Tester de nouvelles liaisons vers les pôles d'activités des Milles, la gare TGV et l'aéroport de Marignane.

> Obtenir de la Région la création de la gare SNCF,
> Créer un parc relais,
> Aménager un parking sécurisé pour les vélos,
> Améliorer les liaisons entre la gare, les Logissons et le centre-ville de Venelles pour les piétons et les vélos, par l'aménagement de l'ex RN 96,
> Créer des accès piétonniers de qualité et sécurisés, particulièrement pour traverser l'ex RN 96 et le passage à niveau.



→ OBJECTIFS

> Desservir l'ensemble des quartiers de la commune en transports collectifs.

> Favoriser les déplacements en vélo et à pied.

> Favoriser les déplacements des personnes à mobilité réduite.

→ ACTIONS

> Expérimenter, en lien avec la C.P.A., un système de transport à la demande avec mini bus qui permettra aux résidents des quartiers excentrés de rejoindre tout autre point desservi de la commune, y compris le parc municipal.

> Réaliser un schéma des déplacements qui permettra à chacun de se déplacer en toute sécurité, à pied ou en vélo entre l'ensemble des quartiers de la commune.

> Réaliser un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics pour améliorer les cheminements piétonniers pour les personnes à mobilité réduite et leur permettre l'accès aux équipements publics.



Nous souhaitons insuffler une nouvelle envie du transport en commun et des déplacements "doux" (marche à pied, vélos,...) grâce à la mise en place de réalisations pratiques et indispensables pour une nouvelle qualité de vie à Venelles.

PETITE ENFANCE - SCOLAIRE - JEUNESSE

CONSTAT :

De 1989 à 2001, les municipalités de gauche avaient placé au centre de leur politique la petite enfance, le scolaire et la jeunesse.
La majorité actuelle a vécu sur les acquis de ces 2 mandats précédents, sans rien apporter de nouveau.
C'est pourquoi, le scolaire se porte encore relativement bien aujourd'hui, à Venelles.
Par contre, les liens entre les différents acteurs concernés et la municipalité n'ont pas été maintenus.
Et que dire de la jeunesse qui ne dispose plus de structure accueillante depuis la fermeture de l'Office Municipal de la Culture et de la Jeunesse ?

→ OBJECTIFS

> Placer l'enfance et la jeunesse dans les priorités budgétaires.

> Gérer équitablement et en toute transparence les moyens affectés aux écoles.

> Restaurer le partenariat entre la petite enfance, l'école, les parents et les associations.

→ ACTIONS

> Maintenir un budget adapté pour entretenir, moderniser les locaux et renouveler les équipements fonctionnels (écoles, crèches).
> Veiller à conserver un personnel municipal en nombre suffisant dans les écoles et la restauration scolaire.
> Epauler les associations d'intérêt général pour l'enfance.

> Créer un comité de travail composé d'élus, des directeurs d'école, des représentants de parents d'élèves et des responsables administratifs municipaux, afin de bien répartir les ressources humaines et financières affectées.

> Etablir une charte avec les associations sportives et culturelles pour favoriser leurs interventions dans les crèches, les écoles et les centres aérés.

> Développer les liens entre les parents et les professionnels de l'enfance :
• informations, conférences, mise en place de permanences d'aide aux familles (conseiller familial, P.M.I. / Protection Maternelle et Infantile).
• mise en place de structures d'aide aux devoirs.



→ OBJECTIFS

> Initier de nouveaux projets.

> Créer de nouvelles structures.

> Faciliter les déplacements.

→ ACTIONS

> Aider au montage de dossiers spécifiques, type ferme pédagogique avec les agriculteurs et éleveurs volontaires.

> Redonner vie au sentier botanique créé en 1993 par les écoliers Venellois.

> Organiser des semaines à thème sur la citoyenneté, l'environnement, le développement durable,

> Développer et varier l'offre de spectacles en direction des adolescents et jeunes adultes.

> Aménager un nouveau local jeunes.

> Réserver un lieu spécifique aux centres aérés, aujourd'hui hébergés dans les écoles.

> Créer de nouvelles aires de jeu pour les enfants.

> Promouvoir et dynamiser des actions telles que : "Marchons vers l'école".

> Faciliter et sécuriser l'accès aux écoles pour les piétons, les vélos, les poussettes,...

> Prévoir à titre expérimental un ramassage scolaire pour les élèves des quartiers excentrés.



*Nous inscrirons à nouveau l'enfance et la jeunesse au centre de nos priorités.
Parce qu'il est de notre responsabilité d'aider les enfants à construire leur avenir, nous créerons toutes les conditions nécessaires à leur réussite et à leur épanouissement.*

Zones d'Urbanisme déterminées par le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

*Venelles
En Vie*

Barry

Font Trompette

Fontcuberte

Venelles le Haut

Grand Puits

Michelons

Faurys

Futur Parking

Future Gare

Violaine

● Les Michelons

● Zone Sud-Ouest

● Zone Nord-Est/ITER

● Parc des Sports et des Loisirs

● Zone d'Activités économiques

COMMUNE

DE

VENELLES

Schéma de principe pour information

ASSOCIATIONS

CONSTAT :

Les Venellois sont actifs dans leurs loisirs et s'impliquent fortement dans le monde associatif. Mais aujourd'hui les associations souffrent d'un manque de dialogue et de concertation avec la municipalité.

→ OBJECTIFS

> Mettre en place une nouvelle forme de gouvernance, c'est-à-dire, des projets élaborés en commun avant les prises de décision.

> Permettre aux Venellois de mieux se connaître, d'échanger leurs savoirs, leurs expériences, ...

> Offrir aux Venellois la possibilité d'obtenir les informations concernant Venelles et le Pays d'Aix.

→ ACTIONS

> Impliquer les associations dans le Comité de Développement Durable et Solidaire.

> Inciter au développement de projets associatifs reliant les générations et reliant des domaines différents :

- Sports, arts et école,
- Sports et handicaps,
- Ateliers d'écriture entre jeunes et anciens,
- Informatique, jeunes et anciens,
- Ecologie et patrimoine,
- Humanitaire et commerces.

> Créer, au cœur du village, un "Point Local d'Informations", où chacun pourra trouver les informations locales, sur le plan associatif, culturel, touristique, patrimonial, sportif et pratique.

> Mettre à la disposition des Venellois un pôle de billetterie des manifestations du Pays d'Aix et alentours.



→ OBJECTIFS

> Faciliter les démarches.

→ ACTIONS

> Faire du site Internet de Venelles un outil de services efficace et attractif pour les Venellois, les associations et les entreprises.

> Accompagner les associations dans leurs démarches administratives (courriers, gestion, réglementations spécifiques, site internet...), notamment pour leur création.

> Proposer des interventions ponctuelles d'experts pour aider les associations.

> Remettre à disposition un photocopieur.



Notre volonté est d'accompagner les associations venelloises, dans une nouvelle dynamique en leur apportant une écoute constante et en mettant à leur disposition des services lors de leurs manifestations événementielles.

CONSTAT :

La politique culturelle de la majorité actuelle a été marquée par le démantèlement de l'OMCJ (Office Municipal de la Culture et de la Jeunesse) et par l'abandon du festival des Acousmies dans le but de diminuer le budget consacré à la culture. Malgré cela, les dépenses ont considérablement augmenté. Les jeunes, particulièrement pénalisés par ces décisions, trouvent de moins en moins d'intérêt dans la politique culturelle menée par la commune.

OBJECTIFS

> Offrir à la jeunesse des manifestations culturelles fréquentes et variées.

> Offrir une Programmation tout public pour promouvoir tous les arts.

> Créer les infrastructures nécessaires à la mise en place d'une véritable politique culturelle.

ACTIONS

> Relancer le festival des Acousmies avec ses concerts du monde entier, qui attirait 25 000 spectateurs par édition.
> Programmer des concerts de musique actuelle et locale, type Class Rock, ...
> Maintenir et développer les liaisons avec "Saisons 13" du Conseil Général.

> Proposer de nouvelles manifestations dans les domaines des arts de la rue, de la danse, du théâtre, de la musique, des arts visuels, ...
> Faciliter et promouvoir l'exposition des artistes locaux et régionaux.
> Maintenir le Festival Off and Bach.

> Terminer l'aménagement du Théâtre de plein air, place Cézanne.
> Réaliser à long terme une salle de spectacles de 300 à 350 places au parc des sports et des loisirs.

Que voulons-nous pour Venelles ? Une vie culturelle dynamique et innovante qui s'adresse à tous les publics et tous les budgets. Rendre toute sa place au Festival des Acousmies, véritable festival musical tout public, vitrine culturelle de Venelles et du Pays d'Aix.

CONSTAT :

Hormis la mise en conformité obligatoire de la halle des sports, rien n'a été fait sur le site privilégié du PARC DES SPORTS ET DES LOISIRS qui ne cesse de se dégrader. Il méritait pourtant, compte tenu de son potentiel, du dynamisme des associations et des attentes des Venellois, toute l'attention de la municipalité.

OBJECTIFS

Faire du parc des sports et des loisirs un grand complexe polyvalent en lui donnant :

> Une dimension sociale et familiale

> Une dimension culturelle

> Une dimension sportive

ACTIONS

> Rassembler à terme les activités "centres aérés, stages, ..." dans des locaux appropriés.
> Créer une maison des associations avec espace - rencontres (salle de réunion, petites salles pour les associations) dans le même bâtiment que la salle de spectacles.
> Installer un nouveau jardin de jeux abrité pour les enfants jusqu'à 12 ans.

> Projeter à long terme une salle de spectacles de 300 à 350 places en réseau avec la C.P.A.
> Prévoir un espace restauration et rencontre, pouvant accueillir des expositions.
> Restaurer le sentier botanique.

Réaliser un certain nombre d'aménagements nécessaires :
> Réaménagement de la salle polyvalente,
> Agrandissement d'un des 2 gymnases,
> Siège du football, au dessus du vestiaire,
> Pelouse synthétique pour le terrain principal de football,
> Terrain de beach-volley,
> Piste d'athlétisme et sautoirs (réfection),
> Mur d'escalade d'initiation,
> Parcours BMX,
> Parcours pour la course d'orientation,
> Parcours santé,
> Création d'une troisième salle de sport.

Nous vous proposons un projet ambitieux certes, mais réaliste qui s'inscrit dans le court, moyen et long terme. Ce parc sera le véritable espace de vie que les Venellois attendent.



LES SOLIDARITES SOCIALES ET INTER-GENERATIONNELLES

CONSTAT :

Dans le domaine de l'action sociale un effort particulier avait été réalisé entre 1989 et 2001, notamment l'aménagement du quartier la "Campanella" au cœur du village avec la construction d'une résidence pour personnes âgées et la création d'un restaurant ouvert à tous les plus de 60 ans de la Commune. La municipalité actuelle n'a rien apporté de plus durant les sept dernières années, alors que les précarités augmentent dans notre commune aussi.

→ OBJECTIFS

> Développer le rôle du C.C.A.S., Comité Communal d'Action Sociale, représentatif de la population.

> Maintenir le lien social et lutter contre l'exclusion et l'isolement.

→ ACTIONS

> Continuer à offrir aux Venellois une permanence à l'écoute de tous, en toute discrétion.

> Renforcer le lien avec les associations spécifiques et conventionnées pour permettre aux personnes âgées de continuer à vivre chez elles.

> Proposer des aides-relais (service à la personne, aides matérielles) pendant la durée de traitement des dossiers, de type : aide ménagère, Aide de Vie Scolaire (AVS), aide médicale, bons d'achats,...

> Renforcer les aides financières : restaurants scolaires, centres aérés et séjours vacances pour les enfants, colis de Noël, bons d'achat alimentaire.

> Favoriser le déplacement des personnes âgées et handicapées par une mise à disposition d'un minibus.
> Aménager la circulation piétonne, en tenant compte des besoins spécifiques des personnes à mobilité réduite.
> Intégrer dans les futures constructions des logements adaptés aux personnes handicapées, comme l'exige la loi, ainsi qu'aux personnes âgées.
> Proposer aux personnes âgées, des modes de logement et d'accueil diversifiés : solutions associatives, maison de retraite médicalisée ou non, foyer résidence...

→ OBJECTIFS

> Redonner une place à chacun dans la vie active.

> Créer une solidarité intergénérationnelle.

→ ACTIONS

> Accompagner les demandeurs d'emploi par des liaisons constantes et efficaces auprès de l'ANPE/ASSEDIC et des entreprises.

> Dans les solutions associatives, mettre en lien des personnes âgées avec des jeunes pour échanger des services : par exemple logement contre compagnie, lecture, aide au ménage, courses, ...

> Soutenir les associations à caractère social et humanitaire (par exemple en mettant ponctuellement à leur disposition un équipement).

> Instaurer des rencontres entre les anciens et la jeunesse autour de thèmes, d'activités, ou de projets communs pour un enrichissement mutuel.

> Notre action sociale apportera aux Venellois qui en ont besoin, non pas un simple assistantat, mais les aides humaines et matérielles qui leur permettront de garder leur dignité, leur espoir et de rester intégrés dans notre société.

> En partenariat avec les associations qui œuvrent dans ce domaine, nous soutiendrons et moderniserons l'action sociale pour la rendre plus proche des besoins des Venellois.



CONSTAT :

L'organisation actuelle de la sécurité sur la commune a été mise en place avec la création de la Police municipale en 1990, des Comités Feux de Forêts en 1992 et de la Gendarmerie en 1993. Aujourd'hui, il est important de renforcer les liens entre la municipalité, les intervenants de la sécurité et la population venelloise.

→ OBJECTIFS

> Optimiser les résultats dans tous les domaines de la sécurité des biens et des personnes.

> Optimiser la prévention Incendie.

> Renforcer la coopération entre les différents intervenants de la sécurité sur la commune : Police Municipale, Gendarmerie, Comités Feux et Forêts,...

→ ACTIONS

> Déléguer à un élu l'ensemble des questions liées à la sécurité sur la ville : sécurité routière, sécurité des biens et des personnes (vols, agressions, ...), plans d'urgence (incendie, inondations, plan neige, ...).
> Informer la population sur la conduite à tenir en cas d'alerte liée à un risque majeur (Plan local de sécurité).

> Instaurer des rondes de prévention l'été dans les massifs forestiers avec les brigades à cheval ou en VTT du CG13 et de la Gendarmerie.
> Etablir une concertation avec les communes de Rognes, le Puy Sainte Réparate et Aix-en-Provence pour prévenir les risques d'incendies sur le secteur de la Trévasse (vent dominant).

> Etablir des rencontres régulières entre la municipalité et les forces constituées qui interviennent sur le territoire de la commune.
> Réactiver le Comité local de Sécurité (C.L.S.) regroupant la municipalité, les forces de sécurité, les enseignants, les représentants des parents d'élèves, des commerçants, des entrepreneurs, des associations.
> Ce comité se réunira plusieurs fois par an, avec chacune des parties constituées pour étudier l'ensemble des problèmes rencontrés dans leur secteur.



→ OBJECTIFS

> Lutter contre les incivilités.

> Renforcer les actions de sécurité routière à l'intention des enfants.

> Prendre en compte l'importance de la Sécurité Routière dans les aménagements de la voirie.

→ ACTIONS

> Renforcer les campagnes d'information, type semaine de la citoyenneté,
> Conforter la police municipale dans sa mission de proximité.

> En liaison avec l'Education Nationale, mettre à la disposition des écoles maternelles et primaires, les moyens et outils nécessaires pour l'obtention des attestations de première éducation à la route (APER),
> Renforcer l'aide au développement des actions visant à la protection des enfants, comme "Marchons vers l'école",
> Organiser avec la cellule en charge de la Sécurité Routière du Conseil Général 13, des opérations de prévention routière, simulation d'accidents et premiers gestes de secours, telle l'opération "Carcabosse".

> Développer les zones limitées à 30 km/h,
> Réaliser en priorité la continuité des trottoirs,
> Créer des pistes cyclables sécurisées, par exemple du centre ville aux Logissons,
> Lutter contre le stationnement gênant,
> Expérimenter la mise en place, principalement à l'intention des jeunes, d'une navette aller-retour Venelles / Aix-en-Provence, les vendredis et samedis soir pour lutter contre les accidents de la route dus à l'alcoolémie.



*La sécurité des biens et des personnes est un droit pour tous.
Nous nous devons de la faire respecter avec l'ensemble des acteurs concernés par l'information, le dialogue, la concertation, la prévention et la répression.*

CONSTAT :

Venelles offre un tissu économique varié, allant de la très petite entreprise à l'entreprise de dimension internationale. Mais cette richesse économique n'est pas mise en valeur et est méconnue du grand public. La crise du logement est un obstacle à de nouvelles implantations sur Venelles et commence à poser des problèmes aux entreprises déjà en place. Dans le domaine économique aussi, l'absence de concertation et de communication avec la municipalité pénalise aujourd'hui les artisans, les commerçants et les entreprises.

→ OBJECTIFS

- > Aider au développement de nouveaux emplois à Venelles.
- > Améliorer l'image de la zone d'activité de Venelles.
- > Favoriser l'aide à la recherche d'emploi.
- > Permettre à nos agriculteurs, producteurs, artisans, commerçants et entrepreneurs de retrouver une vitrine.
- > Rétablir la communication et la concertation avec l'ensemble des acteurs économiques de la ville.

→ ACTIONS

- > Développer, en collaboration avec la C.P.A. une pépinière d'entreprises pour favoriser la venue de nouvelles activités.
- > Densifier les zones d'activités existantes.
- > Augmenter et diversifier l'offre en logements pour accueillir le personnel des entreprises locales.
- > Favoriser l'implantation d'un hôtel à l'entrée du centre-ville (aux Michelons).
- > Requalifier le réseau de voirie (trottoirs,...) et plus particulièrement l'ex-RN 96.
- > Accompagner les demandeurs d'emploi par des liaisons constantes et efficaces auprès des entreprises et de l'ANPE/ASSEDIC.
- > Rendre à La Foire de Venelles et du Pays d'Aix son label agricole, son rayonnement et son identité régionale.
- > Recréer avec les associations des commerçants une dynamique, notamment développer des opérations événementielles tout au long de l'année.

Le développement économique est une compétence obligatoire de la Communauté du Pays d'Aix (C.P.A.).

Nous nous engageons à la solliciter en permanence pour qu'elle prenne mieux en compte Venelles dans son schéma de développement économique.

CONSTAT :

Les derniers investissements importants de la commune ont été réalisés dans les années 1990. Les gros emprunts sont arrivés à échéance entre 2001 et 2004. Pourtant, la municipalité actuelle n'a pas jugé nécessaire d'investir dans de nouveaux équipements depuis 2004. Il est regrettable qu'elle n'ait pas su mobiliser des subventions de nos partenaires institutionnels (Région, CG13, C.P.A, ...), alors qu'elles sont indispensables à notre budget communal.

→ OBJECTIFS

- > Ne pas grever le budget des ménages dont le pouvoir d'achat est aujourd'hui au plus bas.
- > Optimiser de manière permanente la gestion budgétaire.
- > Augmenter les recettes au-delà des emprunts et de la fiscalité en allant chercher des subventions auprès de nos partenaires institutionnels.

→ ACTIONS

- > La hausse de la fiscalité sera limitée au taux de l'inflation.
- > Affecter auprès de l'adjoint aux finances un agent territorial spécialisé dans ce domaine pour optimiser la gestion des investissements (montage des dossiers et recherches de subventions, renégociations des prêts, recherche des emprunts aux taux les plus bas, ...).
- > Limiter les coûts de fonctionnement.
- > Mettre en œuvre des contrats d'objectifs avec l'ensemble des financeurs institutionnels (Communauté du Pays d'Aix, Conseil général 13, Conseil Régional, Etat, Europe) pour financer nos projets d'équipements structurants nécessaires à la population venelloise.

Nous nous battons au quotidien pour rechercher et obtenir un maximum de subventions. Seule cette nouvelle approche permettra de financer les équipements structurels indispensables à la commune et de maîtriser la pression fiscale sur les Venellois.



CONSTAT :

De 1989 à 2001, Venelles était devenue une ville dynamique et enviée. En sept ans elle est redevenue une ville dortoir avec un centre ville anonyme et sans chaleur.

→ OBJECTIFS

> Relancer les événements qui rythment la vie de la cité tout au long de l'année.

> Redonner une identité festive et culturelle à Venelles en apportant un nouvel élan aux manifestations.

> Proposer de nouvelles rencontres ouvertes à tous et destinées :

- à s'interroger sur des sujets importants de notre société
- à tisser des liens entre les jeunes et les anciens.

> Inviter les enseignants, les commerçants, les associations culturelles, humanitaires et sportives, à participer à cette dynamique.

→ ACTIONS

> Développer une dynamique plus forte lors :

- du Marché hebdomadaire.
- de la Foire annuelle de Venelles et du Pays d'Aix.
- du Forum des Associations, ...

> Apporter la fête dans la ville avec :

- Le Carnaval,
- Le concours des Villes fleuries,
- La Fête de la Vigne et du Vin,
- La Fête des Voisins ou des Quartiers,
- La Fête de la Musique,
- La Fête des écoles,
- La reprise des Acousmies,
- La Fête du 14 juillet,
- La Fête des vendanges,
- Les Fêtes de Noël, avec la veillée Calendale...

> Organiser des semaines à thème, notamment sur :

- L'Europe,
- L'Enfance,
- La Citoyenneté,
- Les Institutions,
- Le Temps des livres,
- Le Printemps des poètes,
- Les Journées du Sport,
- ...

Avec :

- Des spectacles, des expositions,
- Des animations dans les écoles, dans les restaurants scolaires, auprès des commerçants,
- Des débats, des conférences avec des professionnels divers, des écrivains, des représentants des collectivités locales, territoriales, nationales et européennes,

Charte adoptée par l'ensemble des candidats de gauche du Pays d'Aix
Un projet partagé pour le Pays d'Aix

Chaque candidat à la gestion municipale devra apporter des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des habitants de sa commune :

- Comment se loger ?
- Comment faciliter les déplacements ?
- Comment assurer la protection de notre environnement et de notre cadre de vie ?
- Comment assurer une dynamique économique créatrice d'emplois... ?

Ces questions sont pour la plupart de la compétence de la Communauté du Pays d'Aix dans laquelle les élus municipaux seront appelés à siéger. Il s'agit aujourd'hui de ne pas répéter les erreurs du passé fondées sur la prise de décision unilatérale de la commune centre.

C'est pourquoi les candidats qui souhaitent rompre avec ce mode de gouvernance, s'engagent dès maintenant devant les habitants du Pays d'Aix à mettre en œuvre, ensemble, au sein de la Communauté du Pays d'Aix, des politiques publiques adaptées à la réalité de ce territoire et aux besoins de ses habitants.

Si les élections municipales des 9 et 16 mars prochains sont capitales pour les communes du Pays d'Aix, il est indéniable que la dimension intercommunale de notre territoire jouera un rôle majeur dans le débat électoral.

Ces engagements, les candidats doivent les prendre aujourd'hui devant les habitants du Pays d'Aix, en toute transparence, car ces derniers doivent connaître dès à présent les choix politiques que feront leurs élus lorsqu'ils représenteront leur commune au sein de la Communauté du Pays d'Aix.

Nos engagements pour le Pays d'Aix :

1) Adopter un mode de gouvernance plus démocratique et transparent, qui permette l'expression de chaque commune en associant étroitement, les maires et les élus des 34 communes mais aussi les associations locales, les comités de quartiers, les syndicats, les entreprises et les citoyens de notre territoire.

2) Placer le développement durable au cœur des politiques communautaires avec un objectif clair de protection de l'environnement et de préservation du cadre de vie qui se traduira notamment par l'adoption d'un Agenda 21 communautaire et d'un Plan Climat.

3) Elaborer un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), dans les meilleurs délais, pour :

- > donner un projet de développement durable à ce territoire,
- > assurer la cohérence des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) adoptés par les communes et
- > permettre un meilleur équilibre entre habitat et activités économiques.

4) Mettre en œuvre une politique foncière efficace, dans le respect des compétences de chacun, sans laquelle les objectifs du Plan Local de l'Habitat (PLH) ne seront pas atteints alors qu'il est urgent de reconstituer toute la chaîne du logement (social, intermédiaire, étudiant, senior, locatif et accession à la propriété) et ne pas compromettre l'installation de nouvelles entreprises.

5) Maîtriser la fiscalité, en maintenant les taux locaux dans les limites de l'inflation.

Nous voulons, de nouveau, faire de Venelles une ville vivante, qui respire, qui bouge, où les Venellois, des plus jeunes aux plus anciens, se retrouvent pour découvrir ensemble de nouveaux horizons et partager des moments forts et heureux.

C'est dans cet esprit que nous déclinons les engagements qui guideront notre action collective pour le Pays d'Aix de demain.

Ensemble voir plus loin, commencer aujourd'hui

Notre organisation sera une véritable démocratie locale participative pour nous engager sur la voie du Développement Durable. Nous créerons des synergies entre tous les acteurs de la Commune dans une vision globale et responsable de l'intérêt général par la mise en place d'un Comité de Développement Durable et Solidaire, organe consultatif, qui assurera le lien entre la Société Civile et les décideurs politiques.

Nous mènerons une politique volontariste de l'habitat, conforme aux principes du développement durable en favorisant la mixité générationnelle et sociale. Nous réaliserons de véritables projets d'ensemble, qui respecteront l'harmonie d'un village provençal.

Nous développerons un projet ambitieux pour l'aménagement du territoire. Il fera l'objet d'une large concertation, d'une étude technique, d'une étude financière approfondie et d'un investissement étalé.

Nous engagerons pour l'environnement une politique globale et suivie, axe majeur de notre AGENDA 21.

Nous insufflerons une nouvelle envie du transport en commun et des déplacements "doux" grâce à la mise en place de réalisations pratiques et indispensables pour une nouvelle qualité de vie à Venelles.

Nous inscrirons à nouveau l'enfance et la jeunesse au centre de nos priorités et créerons toutes les conditions nécessaires à leur réussite et à leur épanouissement.

Nous accompagnerons les associations venelloises dans une nouvelle dynamique, en leur apportant une écoute constante et en mettant à leur disposition des services lors de leurs manifestations événementielles.

Nous développerons pour Venelles une vie culturelle riche et innovante qui s'adresse à tous les publics et tous les budgets.

Nous créerons au Parc des Sports et des Loisirs un véritable espace de vie pour tous les Venellois.

Nous soutiendrons et moderniserons l'action sociale, pour la rendre plus proche des besoins des Venellois, en partenariat avec les associations.

Nous encouragerons l'activité économique en sollicitant avec force la C.P.A., dont c'est la compétence.

Nous limiterons la hausse de la fiscalité au taux de l'inflation et maîtriserons notre budget par l'apport de subventions indispensables au développement de notre ville.

Nous ferons de Venelles une ville vivante, qui respire, qui bouge, où les Venellois, des plus jeunes aux plus anciens, se retrouveront pour découvrir ensemble de nouveaux horizons et partager des moments forts et heureux.

C'est dans cet esprit responsable, volontaire et réaliste que nous prenons ces engagements qui guideront notre action collective pour Venelles, dans le Pays d'Aix de demain.

Evelyne COURSOL et son Equipe

Venelles En Vie

